



LE SOLEIL, ENQUÊRE

Claude Bécharde est favorable à la relance des Industries Davie.

Industries Davie: Québec est disposé à effacer un prêt de 16 M\$

LE SOLEIL

PIERRE PELCHAT

PPelchat@lesoleil.com

LE VENDREDI 10 FEVRIER 2006

Le gouvernement Charest montrerait plus d'ouverture pour éviter le démantèlement du chantier naval des Industries Davie. Le gouvernement pourrait renoncer au remboursement d'un prêt de 16 millions \$ accordé aux Industries Davie au cours des dernières années dans l'éventualité où un investisseur crédible relance l'entreprise.

«Nous sommes prêts à discuter de cette possibilité. Le gouvernement sera un facilitateur pour trouver un acheteur sérieux pour reprendre les opérations du chantier», a répondu, hier, au SOLEIL, Dominique Bédard, porte-parole du ministre du Développement économique, Claude Bécharde.

En 2003, le gouvernement Landry avait accepté de garantir une marge de crédit de 20 millions \$ au chantier naval pour réaliser des travaux sur le navire Midnight Express. De ce montant, 16 millions \$ ont été utilisés et n'ont pas été remboursés. Cette marge de crédit est garantie par le bras financier du gouvernement, Investissement Québec.

Même si le fait d'effacer cette dette donne l'impression d'une nouvelle subvention aux Industries Davie, il y a fort à parier par ailleurs que le gouvernement ne récupérerait qu'une faible partie du montant de 16 millions \$ dans l'éventualité d'une fermeture et d'un démantèlement du chantier naval.

Les premiers revenus de la vente des principaux équipements du chantier serviront en premier lieu au remboursement du créancier hypothécaire garanti, soit la firme américaine Samir Financial. La marge de crédit garantie par le gouvernement ne vient qu'au second rang.

Le montant qui est dû à Samir est d'environ 4,5 millions \$US. Or, la vente des équipements devrait rapporter au moins 6 millions \$US. La différence permettra au syndicat d'assumer les frais fixes du chantier naval pendant une certaine période et n'ira donc pas aux créanciers.

Le gouvernement peut-il espérer récupérer une partie de sa mise par la vente des terrains à la suite de la démolition des immenses ateliers au moment de la phase suivante du démantèlement ? Il est difficile d'y répondre pour l'instant.

Toutefois, dans un rapport présenté en 2001 à la suite de la mise en faillite des Industries Davie, le syndicat avait estimé que la valeur des terrains et des ateliers (de 3 et 15 millions \$) du chantier naval était l'équivalent ou presque des coûts de dépollution (entre 12 et 18 millions \$) de ces mêmes terrains.

Voir DAVIE en C 2 >

Par ailleurs, le président du syndicat des travailleurs des Industries Davie, Richard Gauvin, s'est réjoui, hier, de la possibilité que la présidente du Groupe Verreault, Denise Verreault, fasse l'acquisition du chantier naval bien qu'elle n'ait pas encore déposé une offre formelle d'achat.

DISCUSSIONS

RECHERCHONS PROJETS D'AFFAIRES

COMPOSEZ MAINTENANT LE
1 866 499 0334

Acquisition.biz

DAVIE

Suite de la C 1

D'autre part, le gouvernement du Québec pourrait récupérer la somme de 16 millions \$ que le chantier naval lui doit par les rentrées fiscales importantes générées par la construction de brise-glaces promise par les conservateurs lors de la dernière campagne élec-